



**ALM ES EDR
TRICOLORE
RENDEMENT**

Rapport annuel

29 septembre 2017

Société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Siège social : 151-155 rue de Bercy – 75012 Paris

Dépositaire : Caceis Bank

ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

RAPPORT DE GESTION

Identification de l'OPC 3

Politique d'investissement 5

Frais de gestion 12

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 13

Bilan Passif 14

Hors-Bilan 15

Compte de résultat 16

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables 17

Evolution de l'actif net 19

Ventilation des souscriptions / rachats 20

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 21

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan 21

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle 22

Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan 22

Ventilation par nature des créances et dettes 23

Complément d'information 24

Affectation du résultat 26

Résultats et autres éléments 27

Inventaire Détaillé 28

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification 29

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ES EdR TRICOLERE RENDEMENT

(Code AMF : 990000105189)

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

Le FCPE « ALM ES EdR TRICOLERE RENDEMENT » classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « **EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLERE RENDEMENT** » (part I, code ISIN : FR0010594325) géré par Edmond de Rothschild Asset Management, également classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ». Il est à ce titre investi en totalité et en permanence en parts de ce FCP et à titre accessoire en liquidités. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPC maître :

« **Objectif de Gestion** : La gestion de l'OPCVM, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Les critères de sélection seront définis dans la stratégie d'investissement.

Indicateur de référence : SBF 120, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement :

L'OPCVM opère une gestion active de « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises.

Les actions européennes représenteront au moins 75% de l'actif, dont au minimum 65% d'actions de la zone Euro. L'ensemble des actions en dehors de la France ne dépassera pas 25% de l'actif net. Ces actions seront sélectionnées selon la stratégie décrite ci-après :

- L'univers des titres dans lequel l'OPCVM est investi porte sur des actions de sociétés dont la capitalisation est essentiellement supérieure à 500 millions d'euros.

- L'utilisation de rapports d'analystes externes a pour but d'aider le gérant à orienter sa propre recherche sur un nombre réduit de titres inclus dans l'univers d'investissement. Le choix des analystes externes fait également l'objet d'un processus de sélection défini par la société de gestion.

- Les titres ainsi sélectionnés font alors l'objet d'une analyse qualitative et quantitative. Le gérant sélectionnera alors plus particulièrement les titres présentant des rendements nets élevés (Dividende net par action / Cours du titre) et des décotes par rapport à l'univers de référence sur les ratios suivants :

cours du titre / Actif Net Réévalué par action, Cours du titre / Cash-Flow par action, Cours du titre / bénéfice net par action (PER).

En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, dans le but de dynamisation ou de protection de la performance, l'OPCVM pourra :

- investir sur des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 0 % à 25 % de l'actif net, et au sein de cette même limite en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum.

- avoir recours à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés dans la limite d'une fois l'actif net.

- des contrats d'options sur actions négociés sur des marchés organisés ou réglementés, dans la limite de 25% de l'actif net.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, l'OPCVM pourra être investi en parts ou actions d'OPC. »

Le fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est calculée en euro chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée après calcul de la valeur liquidative de l'OPC maître « EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLERE RENDEMENT ».

Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévu par la réglementation.

Recommandation : La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement du FCP maître lié à son exposition sur les marchés actions. Le profil de risque et de rendement du FCPE nourricier n'est pas différent de celui de l'OPCVM maître et est par conséquent classé dans la catégorie [6].

« Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative. »

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans son prospectus complet.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,19% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

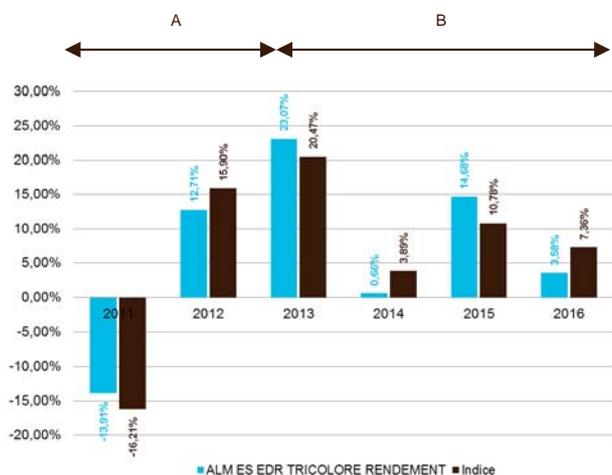
Les **frais d'entrée et de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en septembre 2016 ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds disponible sur le site Internet www.agicam.fr.

Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- le fonds ALM ES EdR TRICOLERE RENDEMENT a été créé en 2010 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.

A : Avant 1er février 2013 : indicateur de référence de l'OPCVM maître : « SBF120, dividendes non réinvestis ».

B : Depuis 1er février 2013 : indicateur de référence de l'OPCVM maître : « SBF 120, dividendes nets réinvestis ».

Informations pratiques :

- **Dépositaire** : CACEIS BANK
- **Teneur de compte** : Prado Epargne ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.
- **Forme juridique** : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE** (règlement/rapport annuel/documents périodiques) : **AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – 151-155 rue de Bercy – 75012 Paris** ou sur le site Internet www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM maître** (prospectus/rapport annuel/documents périodiques) : **EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, 47 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75401 PARIS CEDEX 08**
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques** notamment la valeur liquidative : **AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – 151-155 rue de Bercy – 75012 Paris** ou sur le site internet www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.ag2rlamondiale-ga.fr).
- **Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance** : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance, à l'exception des modifications consécutives à une mutation du fonds maître. Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
 - 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise (ou du groupe), élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise (ou le comité central) ou par les représentants des organisations syndicales ou par les délégués du personnel,
 - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du fonds d'épargne salariale.

Ce fonds d'épargne salariale est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/06/2017.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Analyse macroéconomique

Scénario macroéconomique : la croissance mondiale est solide, mais l'inflation reste faible.

Après un 1^{er} trimestre modeste (2,6% annualisé), la croissance mondiale a rebondi au 2^{ème} trimestre (3,7%), soutenue par l'activité industrielle et le commerce extérieur. Elle devrait se maintenir au-dessus de 3% sur la fin de l'année, grâce à la solidité de la demande domestique. Aux États-Unis, le PIB a progressé de 3,1% annualisé au 2^{ème} trimestre, notamment grâce à la consommation (3,3%) et l'investissement des entreprises (6,7%). Les chiffres de PIB du 3^{ème} trimestre pourraient être affectés par les ouragans qui ont frappés les États-Unis fin août et début septembre ; mais la tendance reste une croissance satisfaisante, soutenue par la demande interne. Le pays est au plein-emploi depuis plusieurs mois maintenant, et les salaires semblent enfin accélérer, après avoir ralenti sur la première moitié de l'année. L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) devrait donc se reprendre mais elle reste modeste pour l'instant (1,7% en glissement annuel en septembre), loin de la cible de 2% de la Réserve Fédérale. Cette dernière semble cependant déterminée à normaliser progressivement sa politique monétaire : elle a débuté en octobre la réduction de son bilan, et prévoit une nouvelle hausse du taux directeur en décembre (la 3^{ème} de l'année). En zone euro, la croissance est soutenue depuis le début de l'année (2,2% au 1^{er} trimestre, puis 2,6% au 2^{ème}). Ce dynamisme est commun aux principales économies de la zone : au 2^{ème} trimestre, le PIB a progressé de 1,5% annualisé en Italie, 2,2% en France, 2,5% en Allemagne et 3,5% en Espagne. La croissance est notamment entretenue par la reprise de l'activité industrielle qui, selon les indicateurs de conjoncture, semble perdurer sur la 2^{nde} moitié de l'année. L'inflation se redresse lentement mais reste encore faible : 1,5% en septembre sur l'ensemble de la zone euro. La BCE annoncera très probablement fin octobre la poursuite de ses achats d'actifs en 2018, mais à un rythme plus faible. Au Royaume-Uni, la croissance a ralenti au 1^{er} semestre (0,9% puis 1,2%), notamment affectée par la faiblesse de la consommation. En effet, la forte dépréciation de la livre a entraîné une accélération de l'inflation par la hausse des prix des importations, alors que les salaires ralentissent, dégradant ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Au Japon, la croissance accélère (2,5% au 2^{ème} trimestre), soutenue par la demande domestique. En Chine, l'industrie et les dépenses des ménages ont permis à la croissance d'atteindre 7,4% au 2^{ème} trimestre puis 7% au 3^{ème}, alors qu'en Inde la croissance a ralenti vers 6,5%. Au Brésil et en Russie, la reprise se confirme.

Marchés financiers : les performances des actions restent soutenues

Après avoir baissé début 2016, avec la baisse du taux de dépôt de la BCE à -0,40%, les taux européens se sont stabilisés sur des niveaux très négatifs. L'EONIA s'établit à -0,35% fin septembre et l'Euribor 3 mois à -0,33%. Les taux longs, ont touché un point bas historique au cours de l'été 2016 puis sont remontés jusqu'au printemps 2017, notamment soutenus par la hausse de l'inflation, l'anticipation d'une politique budgétaire plus expansionniste aux États-Unis et la crainte d'une victoire du Front national à l'élection présidentielle française. Cette tendance s'est ensuite interrompue, du fait de la baisse des prix pétroliers, des difficultés de l'administration Trump à mettre en place ses réformes et de la victoire d'E Macron en France. Les taux longs sont tout de même en hausse sur un an. Les taux 10 ans ont progressé de 58pb en Allemagne et s'établissent à 0,46% fin septembre; ils ont augmenté de 63pb à 0,76% en France, +72pb à 1,60% en Espagne et +92pb à 2,11% en Italie. Une hausse des taux correspondant à une baisse du prix des obligations, les performances obligataires sont de ce fait négatives sur un an. L'indice de performance des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans a reculé de 2,5%. Les marchés boursiers européens ont fortement progressé fin 2016 et début 2017, soutenus par la remontée des prix pétroliers, la levée des incertitudes politiques et l'amélioration de la situation des banques italiennes. Cette progression a été freinée au cours de l'été, les actions européennes souffrant de l'appréciation de l'euro et de la rechute des taux longs, qui pénalise les banques. Les performances restent soutenues sur un an : les actions européennes ont progressé de 22,4% (dividendes réinvestis) entre août 2016 et août 2017, soit un peu moins que les actions françaises (23,7%). Le marché américain a aussi beaucoup monté, mais la baisse du dollar (-5,2% contre l'euro sur un an) affecte les performances en euros (12,8%).

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

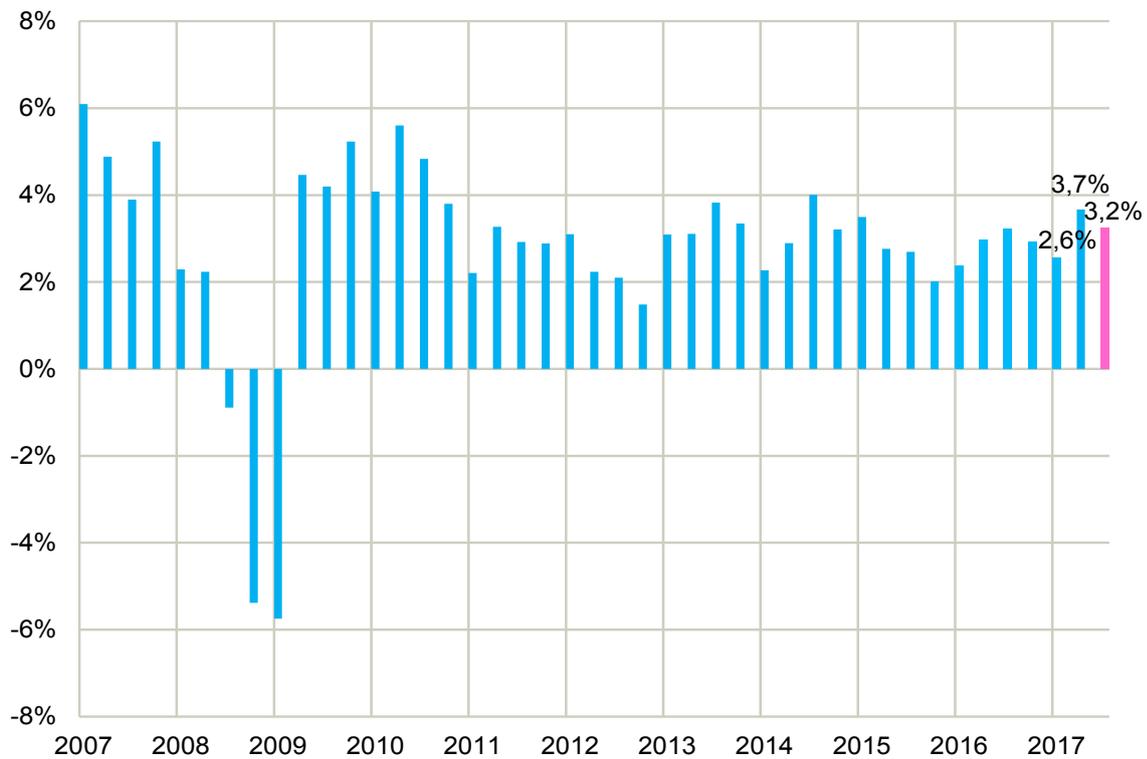
Le FCPE est nourricier d'EdR Tricolore Rendement. Le taux investissement dans le fonds maître a été supérieur à 99% durant l'exercice clos. La politique de gestion est la même que celle mise en place dans le FCP EdR Tricolore Rendement.

() La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'O.P.C.V.M.*

3. Perspectives

Les prix pétroliers se sont modérés au printemps, alors que la production américaine dépassait les attentes. Mais la détermination de l'OPEP à réduire sa production demeure solide et la demande mondiale accélère, dépassant la production : ceci a déjà contribué à un redressement du prix du baril de Brent, qui devrait atteindre 60\$ en 2018. L'inflation hors pétrole a surpris par sa modération, mais elle devrait finir par se redresser avec les progrès de l'emploi. La croissance mondiale, très solide depuis le début de l'année, devrait se maintenir vers 3% sur la 2nde moitié de l'année et en 2018, soutenue à la fois par le redressement du commerce extérieur, la reprise de l'activité industrielle et le renforcement de la demande domestique à travers le monde. Les taux d'intérêts à court-terme sont orientés à la hausse aux États-Unis. Mais la Fed restera prudente, car l'inflation est encore loin de sa cible de 2%. Elle prévoit 3 hausses de 25pb l'année prochaine et souhaite stabiliser ses taux à 2,75% sur le moyen terme. En zone euro, les taux monétaires devraient rester négatifs jusqu'à la fin 2018. La BCE s'est engagée à ne pas bouger les siens tant qu'elle achètera des obligations, soit probablement jusqu'en décembre 2018. Elle pourrait même retarder la hausse des taux si l'appréciation de l'euro venait à menacer la reprise. Dans le sillage des taux courts, les taux à long terme sont orientés à la hausse, du fait de la reflation mondiale (accélération des prix et des volumes d'activité). Mais la hausse devrait rester contenue, la reflation étant très lente. Les taux 10 ans américains devraient tendre vers 3% à l'horizon 2018, et les taux européens vers 1,3% (pour la France), dans le cadre d'une certaine convergence entre taux allemands (à la hausse) et italiens (à la baisse), si la situation politique italienne se clarifie au printemps prochain. La reflation soutient la hausse des bénéfices des entreprises (+10% au plan mondial), surtout en zone euro (+20%, selon les analystes financiers). Les actions européennes devraient rattraper à cette occasion leur retard sur les performances américaines.

Croissance mondiale, trimestrielle, annualisée (*)



(*) PIB agrégé : USA, Zone euro, Japon, Roy.-Uni & BRIC, aux taux de change 2016

Sources : Datastream, AG2R LA MONDIALE

Évolution des taux 10 ans en France (%)



Sources : Datastream, AG2R La Mondiale

Marchés obligataires	30/09/2016	30/09/2017	Variation
Taux 10 ans français (OAT)	0,13	0,76	63 pb
Taux 10 ans allemands (Bund)	-0,12	0,46	58 pb
Taux 10 ans US (T-note)	1,59	2,33	73 pb
IBOXX Euro Corporate 7-10 ans	263,4	264,51	0,4%

Sources : Bloomberg, AG2R la Mondiale

Évolution de l'indice CAC 40

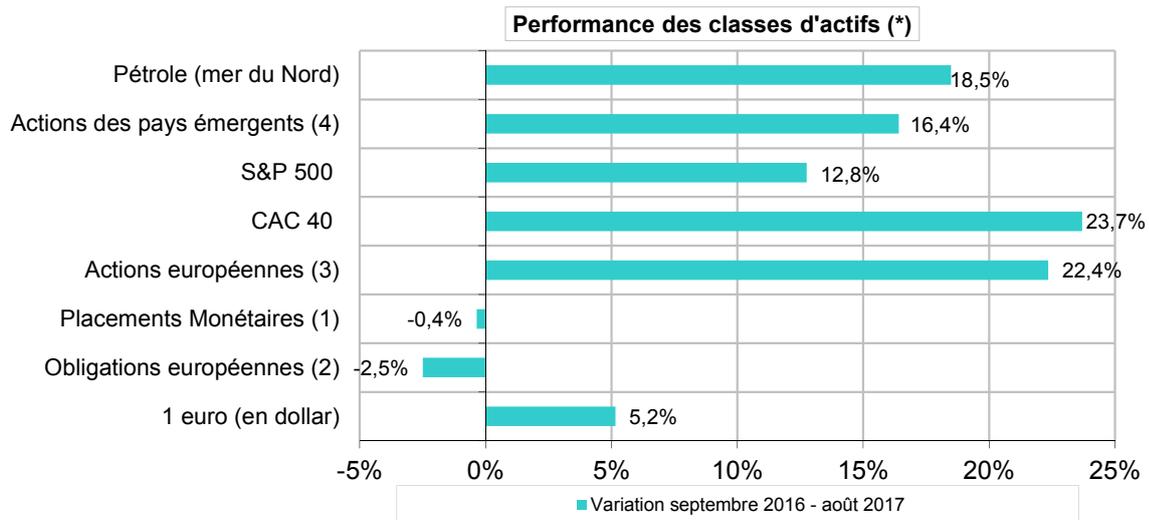


Sources : Datastream, AG2R La Mondiale

Marchés boursiers*	30/09/2016	30/09/2017	Variation
CAC 40 (actions France)	10942,12	13534,83	23,7%
Euro Stoxx (actions Europe)	606,84	742,47	22,4%
MSCI Émergents (actions pays émergents en euro)	331,1	385,45	16,4%
MSCI Monde (actions monde en euro)	156,8	172,80	10,2%
S&P 500 (actions américaines en euro)	3050,7	3439,71	12,8%

*Dividendes inclus

Sources : Bloomberg, AG2R la Mondiale



(*) Indices revenus ré-investis en euro

(1) indice monétaire Eonia capitalisé 7 jours ; (2) indice des emprunts d'Etats européens iBoxx, maturité 7 à 10 ans ; (3) indice Euro stoxx ; (4) indice MSCI EM.

Source : Bloomberg, iBoxx, AG2R LA MONDIALE

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS.

En aucun cas, la responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Actif net	1 865 342,63 €	2 461 149,66 €	2 923 985,75 €	6 657 225,61 €	8 935 831,11 €
Nombre de parts	160 872,5858	196 743,2025	223 427,2931	501 634,2582	554 423,3301
VL	11,59 €	12,50 €	13,08 €	13,27 €	16,11 €
Performance cumulée du FCPE	24,89%	7,85%	4,64%	1,45%	21,40%
Performance cumulée de l'indice de référence: SBF 120 clôture avec DR	24,56%	9,29%	4,27%	3,75%	22,90%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte – Article 173

Conformément au décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015.

Les informations relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.ag2rlamondiale-ga.fr.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel de la société de gestion se trouvent sur le site (www.ag2rlamondiale-ga.fr).

7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

8. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

IV. DICI et règlement

Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

Le 23 juin 2017 :

- Changement de dénomination d'Agicam pour AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS,
- Nouveau siège social : 151-155 rue de Bercy – 75012 Paris,
- Nouvelle adresse du site internet : www.ag2rlamondiale-ga.fr.

Le 17 mars 2017 :

- Précisions sur les ordres de rachats en cas de déblocage anticipé.

Le 15 février 2017 :

- Précisions sur les ordres de souscription et de rachat,
- Mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement I	1 050 176,35	447 543,24

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

Caceis FA

1/3 place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	2,10%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	1,12%
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,12%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-
Autres frais supportés par l'OPC	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	3,22%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 907 737,07	6 660 876,71
OPC MAÎTRE	8 907 737,07	6 660 876,71
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	-	2 218,56
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	2 218,56
COMPTES FINANCIERS	45 642,57	18 125,58
Liquidités	45 642,57	18 125,58
TOTAL DE L'ACTIF	8 953 379,64	6 681 220,85

Bilan Passif

Bilan Passif au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	8 989 777,51	6 741 223,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	119 472,87	54 876,05
Résultat de l'exercice (a, b)	-173 419,27	-138 874,23
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	8 935 831,11	6 657 225,61
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	17 548,53	23 995,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	17 548,53	23 995,24
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	8 953 379,64	6 681 220,85

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	-	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	9,38	2,17
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	9,38	2,17
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-9,38	-2,17
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	164 716,82	109 214,49
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-164 726,20	-109 216,66
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-8 693,07	-29 657,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-173 419,27	-138 874,23

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du commissaire aux comptes, etc.

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds sont fixés à 2,10% TTC maximum de l'actif net.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeurs liquidative.

Les frais indirects (commission et frais de gestion) sont fixés à 1,00% TTC maximum de l'actif. Ils sont également à la charge du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLERE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 657 225,61	2 923 985,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	1 612 356,64	3 787 772,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-813 252,19	-480 242,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	113 651,97	45 755,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 530 575,28	485 663,76
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 692 764,75	1 162 189,47
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 162 189,47	-676 525,71
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-164 726,20	-109 216,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	-	3 507,16
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	8 935 831,11	6 657 225,61

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

* Autres éléments N-1 : Résultat sur fusion du fonds ALM ES EDR PATRIMOINE

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 29/09/2017

Portefeuille : 139030 ALM ES EDR TRICOLORE RENDEMENT

	29/09/2017	30/09/2016
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 612 356,64	3 787 772,06
Versements de la réserve spéciale de participation	287 253,51	146 515,17
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	869 482,60	678 901,90
- versements volontaires des salariés*	551 176,41	368 289,92
- abondements de l'entreprise	318 306,19	310 611,98
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	455 620,53	2 962 354,99
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	7 734,51	7 792,82
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	813 252,19	480 242,24
Rachats volontaires des salariés	585 553,66	272 311,68
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	227 698,53	207 930,56

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

* Versements volontaires des salariés au 29 septembre : 551 176,41 €

Dont :

- Intéressement : 325 673,34 €

- Versements volontaires : 225 503,07 €

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	29/09/2017
Total des créances		-
Dettes	Frais de gestion	- 17 548,53
Total des dettes		- 17 548,53
Total dettes et créances		- 17 548,53

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	107 363,196300	1 612 356,64
Parts rachetées durant l'exercice	-54 574,124400	-813 252,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	554 423,330100	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	9 437,82
Montant des commissions de souscription perçues	9 437,82
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	-9 437,82
Montant des commissions de souscription rétrocedées	-9 437,82
Montant des commissions de rachat rétrocedées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/09/2017
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	164 716,82
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/09/2017
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2017
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	29/09/2017
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			-

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-173 419,27	-138 874,23
Total	-173 419,27	-138 874,23

	29/09/2017	30/09/2016
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-173 419,27	-138 874,23
Total	-173 419,27	-138 874,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	119 472,87	54 876,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	119 472,87	54 876,05

	29/09/2017	30/09/2016
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	119 472,87	54 876,05
Total	119 472,87	54 876,05

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Actif net en EUR	1 865 342,63	2 461 149,66	2 923 985,75	6 657 225,61	8 935 831,11
Nombre de titres	160 872,585800	196 743,202500	223 427,293100	501 634,258200	554 423,330100
Valeur liquidative unitaire en EUR	11,59	12,50	13,08	13,27	16,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	0,10	0,20	0,10	0,21
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,22	-0,26	-0,28	-0,27	-0,31

Comptes annuels - Annexe

Inventaire des instruments financiers au 29/09/2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement I	EUR	51 627,084	8 907 737,07	99,69
TOTAL FRANCE			8 907 737,07	99,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 907 737,07	99,69
TOTAL Organismes de placement collectif			8 907 737,07	99,69
Dettes			-17 548,53	-0,20
Comptes financiers			45 642,57	0,51
Total portefeuille titres			8 907 737,07	99,69
Dettes			-17 548,53	-0,20
Comptes financiers			45 642,57	0,51
Actif net			8 935 831,11	100,00

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement d'Entreprise ALM ES EdR TRICOLERE RENDEMENT

151-155 rue de Bercy - 75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement d'entreprise ALM ES EdR TRICOLERE RENDEMENT relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme
d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à
directoire et conseil de
surveillance. Inscrite au Tableau
de l'Ordre à Paris sous le n° 14-
3009101 et à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
IVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds Commun de Placement d'Entreprise

ALM ES EdR TRICOLEURE RENDEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

8 janvier 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport du Commissaire aux comptes



Fonds Commun de Placement d'Entreprise

ALM ES EdR TRICOLEURE RENDEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
8 janvier 2018

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 janvier 2018

KPMG S.A.

Nicolas Duval-Arnould
Associé